



REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION DES COURTS DE TENNIS A COMPTER DU 01/01/2009

Article 1 : Les courts municipaux de Nanteuil sont mis à disposition du public selon les modalités décrites ci-dessous.

Article 2 : Les joueurs doivent acquitter le montant d'une cotisation annuelle. Une carte non limitative du nombre de personnes par foyer nanteuillais justifie du paiement et, une clé est remise ouvrant droit à l'utilisation de la structure selon les articles suivants.

Article 3 : Les joueurs extérieurs à la commune peuvent bénéficier des courts selon un tarif adapté.

Article 4 : Le temps du jeu est limité à 1 heure pour un simple et à 2 heures pour un double sauf en cas de non utilisation des courts durant les heures qui suivent.

Les réservations sont effectuées au moyen d'inscription sur un panneau d'affichage fermé à clé (fournie) situé à l'entrée des courts.

Le temps du jeu se décompte en heure pleine. Tout joueur occupant le court devra le quitter à l'heure pleine quelque soit son heure d'arrivée.

Une deuxième réservation des courts dans la journée ne pourra être programmée qu'après utilisation de la première.

Article 5 : Le port de chaussures adaptées à la pratique du tennis est impératif.

Article 6 : L'application du règlement d'utilisation devrait permettre à chacun de profiter au mieux des installations quelque soit le niveau du joueur (débutant ou confirmé).

Article 7 : Le non-respect de ce règlement ou des installations pourra entraîner des sanctions d'exclusion provisoires ou définitives des courts.

Article 8 : Le Maire, le Conseil Municipal et les employés communaux ont toute latitude pour constater ces infractions.

Article 9 : Au premier jour de l'année civile suivante, le Conseil Municipal adapte et actualise les tarifs d'utilisation.

TARIFS AU 01/01/10

Cotisation annuelle par foyer nanteuillais + clé d'accès (Nombre illimité de personnes)	20€
Cotisation annuelle par personne extérieure + clé d'accès	25€
Cotisation famille extérieure (à partir de 3 personnes) + clé d'accès	40€
Invité/heure (tickets en mairie)	1€